

ÉTUDE

SUR LES

MOEURS DES MOINES DE CLUNY

Au XII^e siècle,

Lue à la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône,
à la séance publique du 17 juin 1858.

Je crois, comme Voltaire, que « le vrai but de l'histoire n'est pas de savoir en quelle année un prince, indigne d'être connu, succéda à un prince barbare, chez une nation grossière, » mais de chercher à saisir, au milieu de la confusion des faits et des événements, le caractère, les mœurs et l'esprit des nations. C'est donc une étude de mœurs que je me propose de vous soumettre aujourd'hui, ou plutôt une simple scène détachée du grand tableau des mœurs françaises, au moyen-âge. On a beaucoup parlé des ténèbres et de la barbarie du moyen-âge ; il n'est pas difficile, cependant, de voir percer à travers ces ténèbres de brillants rayons de lumière, et cette barbarie n'exclut ni la politesse, ni le goût, ni le sentiment des choses de l'esprit. C'est ce que je voudrais montrer aujourd'hui en me transportant, non au milieu d'une cour brillante, mais au fond d'un cloître ou plutôt au fond des bois et en prenant pour personnage principal de mon récit, non un empereur ou un chef d'armée, mais un chef de communauté, un abbé. Pourquoi choisir un monastère et un abbé ? Parce qu'à cette époque, l'esprit monastique a envahi le monde est qu'il est difficile d'étudier le moyen-âge, sans être